

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2013

---

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE - (N° 1011)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL25

présenté par  
M. Galut, rapporteur

-----

**AVANT L'ARTICLE 20, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Compléter l'intitulé du chapitre III par les mots :

« et de coordination ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.